



Séance solennelle de rentrée des cinq académies

Le 22 octobre prochain marquera la tenue de la rentrée solennelle des cinq académies qui commémore la création de l'Institut national. Le 25 octobre 1795, ou 3 Brumaire an IV selon le calendrier révolutionnaire, il était fondé par la loi Daunou. Elle le destinait à contribuer à titre non lucratif au rayonnement des lettres, des sciences et des arts par trois moyens : les « *recherches interrompues* », « *la publication des découvertes* » et la « *correspondance avec les sociétés savantes et étrangères* ».

Chaque année, le mardi le plus proche de cette date d'anniversaire, les cinq académies se réunissent solennellement sous la Coupole autour d'un thème choisi collégialement. Cet événement est l'occasion pour l'Institut « *où tous les efforts de l'esprit humain sont comme liés en un faisceau* » (Ernest Renan) de réaffirmer ses valeurs et son rôle dans le perfectionnement et la diffusion des savoirs.

Revêtus de leur habit vert, les académiciens descendront les marches au son des tambours de la garde républicaine et leur prise de parole obéira à un rituel codifié. Il reviendra au Président de l'Institut de France, charge annuelle exercée à tour de rôle par chaque académie et qui l'est cette année par Alain Fischer, Président de l'Académie des sciences, d'ouvrir la séance et de rendre un traditionnel hommage aux confrères disparus depuis la précédente séance solennelle de rentrée. Les délégués de chaque académie prononceront un discours sur un thème choisi collégialement, vu par le prisme de leur spécialité, cette année : « **migrer** ». Leurs contributions se succéderont dans l'ordre inverse de celui de la création des académies, en partant de la cadette, l'Académie des sciences morales et politiques, pour finir par l'aînée, l'Académie française.



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées).

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.



MIGRER

Séance présidée par **M. Alain Fischer**,

Président de l'Institut de France, **Président de l'Académie des sciences**

De Jérusalem à Rome : quand les religions migrent

par **Mgr Luc Ravel**,

délégué de l'Académie des sciences morales et politiques

Migration d'une forme architecturale, des temples de Karnak à Notre-Dame de Paris

par **M. Alain Charles Perrot**,

délégué de l'Académie des beaux-arts

Migrer : 60 000 ans de métissages et adaptations génétiques

par **M. Lluis Quintana-Murci**,

délégué de l'Académie des sciences

Migrations dans le Mexique central et occidental vers la fin des temps précolombiens :

mythe-histoire, réalités et dimensions symboliques

par **M. Dominique Michelet**,

délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

L'exil de l'écrivain

par **M. Dany Laferrière**,

délégué de l'Académie française

**SUIVRE LA CÉRÉMONIE
EN DIRECT**

Contact

Institut de France

communication@institutdefrance.fr

01 44 41 44 41



Luc Ravel

Délégué de l'Académie des sciences morales et politiques

Né en 1957, d'un père militaire, ingénieur de l'École Polytechnique, Monseigneur Luc Ravel entre en 1981 dans l'Ordre des chanoines réguliers de saint Augustin. Après des études de philosophie, il reçoit des missions pastorales puis de formation auprès des frères. En 2009, il est nommé évêque aux armées françaises. Archevêque de Strasbourg de 2017 à 2023, il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques le 28 novembre 2022, dans la section Morale et Sociologie.



Alain Charles Perrot

Délégué de l'Académie des beaux-arts

Architecte en Chef des Monuments Historiques, Alain Charles Perrot a conduit de nombreux chantiers pour la restauration et la mise en valeur de monuments prestigieux tels que l'Opéra Garnier à Paris, l'Opéra Garnier de Monte-Carlo, le théâtre de la Comédie Française, le théâtre de l'Odéon ou encore la verrière du Grand Palais, ainsi que divers hôtels parmi lesquels le Ritz et le Lutetia. Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur des Arts et des Lettres, il est élu à l'Académie des beaux-arts le 27 février 2013 dans la section Architecture.



Lluis Quintana-Murci

Délégué de l'Académie des sciences

Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Génomique humaine et évolution », Lluis Quintana-Murci dirige l'Unité de Génétique évolutive humaine à l'Institut Pasteur depuis 2007. Ses travaux en génétique permettent de mieux comprendre l'histoire des populations humaines ainsi que la façon dont l'environnement a influencé notre adaptation biologique, en particulier face aux pathogènes. Ses projets s'appuient sur une approche multidisciplinaire intégrant la génétique humaine, la génétique des populations, la génomique, la biologie évolutive et l'immunologie. Médaille d'argent du CNRS, il est membre de l'Organisation européenne de biologie moléculaire (EMBO) et de l'Academia Europaea. Lluis Quintana-Murci est membre de l'Académie des sciences, dans la section Biologie humaine et sciences médicales, depuis le 17 décembre 2019.



Dominique Michelet

Délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

Archéologue, directeur de recherches honoraire au CNRS, chercheur associé au laboratoire « Archéologie des Amériques » et au Centre d'études mexicaines et centraméricaines de Mexico, Dominique Michelet travaille depuis plus de cinquante ans sur l'archéologie du Mexique. En spécialiste de la Mésoamérique (Mexique, Guatemala), il a notamment dirigé et co-dirigé plusieurs chantiers de fouilles dans les États de San Luis Potosi, du Michoacan et dans la région maya (Xculoc, Xcalumkin, Balamku, Rio Bec). Dominique Michelet a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 16 octobre 2020 et, la même année, correspondant étranger de l'Academia mexicana de la Historia.



Dany Laferrière

Délégué de l'Académie française

Depuis *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* (1985), salué par une reconnaissance immédiate, jusqu'à *Vers d'autres rives* (2019), en passant par *L'énigme du retour* (prix Médicis), Dany Laferrière a construit une œuvre patiente et puissante, qu'il renouvelle constamment, aménageant des passerelles entre les romans jusqu'à dessiner une grande fresque, son *Autobiographie américaine*. Traduite mondialement et adaptée notamment au cinéma, cette œuvre lui a valu son élection, le 12 décembre 2013, au fauteuil numéro 2 de l'Académie française.



L'Académie française

Créée en 1635 par Richelieu, elle compte statutairement 40 membres. La mission qui lui fut assignée dès l'origine est de travailler à « donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ». Dans cet esprit, elle veille sur la langue française à travers l'élaboration de son Dictionnaire et la défense de la francophonie.

— Secrétaire perpétuel : Amin Maalouf

Devise : « À l'immortalité »



L'Académie des inscriptions et belles-lettres

Fondée en 1663 à l'initiative de Colbert, elle favorise l'avancement et la diffusion des connaissances historiques et philologiques dans les domaines de l'Antiquité classique, de l'orientalisme, du Moyen Âge prolongé jusqu'à l'âge classique, auxquels s'ajoutent aujourd'hui l'étude d'autres civilisations (monde amérindien) et la linguistique générale. Elle exerce une fonction de conseil et d'expertise auprès des autorités publiques, veille à la promotion et à la valorisation de la recherche par les prix et récompenses qu'elle décerne et se distingue par son importante activité d'édition. Elle réunit 55 membres, 40 associés étrangers ainsi que 100 correspondants français et étrangers.

— Secrétaire perpétuel : Nicolas Grimal

Devise : « Vetat Mori »



L'Académie des sciences

L'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques composée de 400 membres, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers dont plusieurs Prix Nobel et médailles Fields. Elle couvre toutes les sciences formelles et expérimentales. Elle fournit un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte à travers des avis et recommandations pour les politiques publiques. L'Académie soutient la recherche, l'enseignement des sciences et la vie scientifique, et conduit des réflexions relatives aux enjeux politiques, éthiques et sociétaux que posent les questions scientifiques depuis sa création en 1666.

— Secrétaires perpétuels : Étienne Ghys et Antoine Triller

Devise : « Invenit et Perficit »



L'Académie des beaux-arts

Fondée en 1816, elle est l'héritière des académies royales de peinture et de sculpture, créées en 1648, de musique, datant de 1669, et d'architecture, fondée en 1671. Forte de 67 membres, 16 associés étrangers et 67 correspondants répartis dans 9 sections, l'Académie des beaux-arts s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil des pouvoirs publics.

— Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard



L'Académie des sciences morales et politiques

Fille des Lumières, établie dans sa forme actuelle par Guizot en 1832, l'Académie des sciences morales et politiques est la plus ancienne institution consacrée aux sciences de l'Homme. Croisant des approches philosophique, psychologique, sociologique, juridique, économique, politique, historique et géographique, elle offre un espace de discussion libre et informé sur toutes les questions qui intéressent l'avenir de la société, afin de nourrir la réflexion des citoyens et des pouvoirs publics. Elle est composée de 50 membres, 12 associés étrangers et 60 correspondants parmi lesquels se mêlent universitaires et acteurs de la vie politique, économique, judiciaire, sociale ou culturelle, unis par une même exigence de rigueur intellectuelle.

— Secrétaire perpétuel : Bernard Stirn